

SONY

Exigez la perfection



Du 10/11 au 31/12/14

Pour l'achat
simultané d'un

**XPERIA Z3
Compact**

et d'une **SmartWatch3**

jusqu'à
100€
remboursés*



DAS **: 0.862W/Kg

**Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.

* Voir modalités au dos

Pour achat concomitant Xperia™ Z3c + Smartwatch3 de Sony dans les enseignes participantes à l'opération*, entre le 10/11/2014 et le 31/12/2014, Sony Mobile vous rembourse jusqu'à 100€ TTC.». Le montant de remboursement ne peut excéder le prix payé pour le smartphone sur la preuve d'achat.

Complétez le bulletin ci-dessous en lettres majuscules et joignez :

- La copie de votre facture d'achat ou ticket de caisse datée en entourant la référence du Smartphone Xperia™ Z3c et de votre SmartWatch3.
- L'original du code SI (code barre) du Xperia™ Z3c et de votre SmartWatch3 à découper sur l'emballage, conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante (photocopies non acceptées)
Xperia Z3c : 1288-9129 / 1288-9128 / 1288-9114 / 1288-9111
Smartwatch 3 : 1287-4374 / 1287-4373 / 1287-4372
- Un Relevé d'Identité Bancaire comportant les codes IBAN et BIC



Renvoyez les documents demandés et le bulletin sous 15 jours ouvrés suivant la date de votre dernier achat (date d'achat du ticket de caisse ou facture d'achat et cachet de la poste faisant foi) à :

V781 ODR 100€ Xperia Z3c - SOGEC GESTION
91973 Courtaboeuf cedex

Service consommateur : Service-consommateur@sogec-marketing.fr

*Enseignes éligibles : Amazon / Auchan / Boulanger / Carrefour / Casino / Cdiscount / Cora / Darty / Electro Dépôt / Fnac / Gitem / Hyper U / LDLC / Leclerc / Lick / Materiel.net / Rue du Commerce / Tél & Com / Téléphone Store / Topachat / Ubaldi / Virgin Mobile Store / Vivre Mobile / Webdistrib / Welcom'

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Email :

Pour recevoir des informations sur Sony Mobile, cochez ci après

« Sony » est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2014 Sony Mobile Communications.

Remboursement effectué par virement sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre demande complète et conforme. Toute demande illisible, incomplète ou manifestement frauduleuse sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. Frais d'envoi non remboursés. Offre limitée à un seul remboursement de 100€ par personne et valable uniquement en France métropolitaine, en Corse et aux DOM TOM dans les boutiques ci-contre. Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimplus 01 69 49 26 32
RCS Paris B439 961 905